Audun infos
Le Petit Journal
Février 2017

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dernier rappel : votre bulletin en version papier ou Internet ?

Suite à la demande de certains Audunois et afin de combiner économies et préservation de l'environnement, votre bulletin municipal ne sera distribué en version papier qu'aux personnes qui en feront la demande *via* le coupon en dernière page ou par téléphone auprès d'Alexandra en mairie au 03 82 21 60 23. Pour ceux qui souhaitent le recevoir en version électronique (fichier PDF), merci de nous le faire savoir par email envoyé à communication@audunleroman.fr

AGENDA

Samedi 4 février : 1er entrainement des majorettes d'Audun-le-Roman à la Maison des clubs (14h30).

Vendredi 10 février : Théâtre à la salle Aragon (voir ci-dessus—entrée gratuite)

Samedi 11 février : Soirée littéraire à la salle Aragon sur le thème « plaisir de lire » (voir p.3)

Dimanche 12 février : Bourse aux livres—vente de livres d'occasion et rencontre avec des auteurs locaux à la salle Aragon (voir p.3)

Concours de soupe ATLIPA — FPA

Dimanche 5 mars : Repas de l'Audunoise

L'AUDUNOISE

REPAS DE L'AUDUNOISE LE 5 MARS A MIDI !

MENU HORS BOISSON

UN APERITIF OFFERT A TOUS LES PARTICIPANTS !

ENTREE: ASSIETTE DE CRUDITES ET SON PÂTE DE CAMPAGNE FERMIER

PLAT: SUPRÊME DE VOLAILLE SAUCE MOUTARDE AVEC SON GRATIN DAUPHINOIS ET SES LEGUMES

DESSERT et CAFE MOELLEUX CHOCOLAT ET SON ACCOMPAGNEMENT

MENU ENFANT: STEAK FRITES (AVEC UNE BOISSON INCLUSE)

PRIX DU MENU ADULTE: 18 €

PRIX MENU ENFANT: 8 €

POUR TOUTES RESERVATIONS: Contactez Georg Rita au 0687407112 ou envoyer votre règlement à l'ordre de l'Audunoise au 2 rue Germaine Causier 54560 AUDUN LE ROMAN.
Date limite pour réserver; le 20/02/2017 !

Annulation du repas en cas d'un nombre insuffisant de réservations!

Vendredi 10 Février 2017 à 20h30

Théâtre : **Boulette Russe**

Une pièce de Jean-Luc Roy avec la troupe *Les Enfants du Paradis*
Entrée Libre - Buvette - Pâtisserie

Samedi 11 Février 2017 à 19h30

Soirée *Auberge Espagnole*
sur le thème « Plaisir de lire »

Echanges littéraires sur le thème « ***Plaisir de lire*** »
Venez avec vos propres textes ou ceux de vos auteurs favoris
pour une soirée de découvertes littéraires et de partage culinaire dans la bonne humeur
Entrée Libre — Apportez un plat ou un dessert à partager - Buvette

Dimanche 12 Février 2017 de 10h00 à 16h00

Bourse aux livres
Rencontres / dédicaces auteurs

Vente de livres neufs et d'occasion. Ouvert aux particuliers qui souhaitent vendre leurs livres d'occasion. (4 € la table / 2,50 € la demi-table)
Entrée libre — Buvette et petite restauration sur place.

Contact et réservations : Association Audun d'Hier à Demain
09.83.51.03.64 — Audunhd@gmail.com

ALLOCATION CHAUFFAGE
HIVER 2016-2017

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé de reconduire pour l'hiver 2016-2017, l'attribution d'une allocation chauffage aux personnes âgées nécessiteuses de la commune.

Le plafond des ressources mensuelles à ne pas dépasser, pour prétendre à cette allocation a été fixé à :
850 € pour une personne seule
1 300 € pour un couple

Les ressources en question seront calculées en fonction des revenus, avant abattement, figurant sur l'avis d'impôt reçu en 2016 sur les revenus de l'année 2015. En l'absence de ce document ou de revenus imposables, le demandeur devra produire tous les justificatifs concernant ses revenus.

Les personnes vivant chez — ou avec — leurs enfants et bénéficiant de ressources suffisantes, ne peuvent prétendre à cette allocation : il sera en effet tenu compte des ressources totales du foyer pour l'évaluation du plafond.

Les demandes émanant de personnes "non âgées" en difficulté, seront étudiées au cas par cas par le Conseil d'Administration du CCAS.

Les demandes sont à déposer au secrétariat de la mairie, sur présentation de l'avis d'imposition et des justificatifs de revenus actuellement perçus, AVANT LE 15 JUIN 2017

Le Maire d'Audun-le-Roman,
Président du CCAS
René THIRY

M.S.A.P. : des initiales à retenir !

Instauré par la loi NOTRé du 7 Août 2015, Une **M**aison de **S**ervices **A**u **P**ublic (MSAP) ouvrira courant février 2017 à Audun-le-Roman dans le bâtiment de La Poste. Nous avons fait cette démarche auprès de M. PROISY, Sous-Préfet de Briey, qui a appuyé notre demande et c'est avec le concours de La Poste d'Audun-le-Roman qu'elle voit le jour.

Le but de cette MSAP est d'offrir aux habitants en zone rurale des services de proximité et, ainsi, d'accompagner les usagers, particuliers et professionnels, dans leurs démarches quotidiennes.

Une convention vient d'être signée entre la commune d'Audun-le-Roman, La Poste, Pôle Emploi, la CAF 54, la CPAM 54, la MSA et la CARSAT.

Dans le bureau de poste, un « îlot » de services au public constitue le premier niveau d'accueil et d'information. Il est équipé d'un ordinateur connecté à Internet, d'une imprimante et d'un scanner. Il permettra aux usagers d'effectuer leurs téléprocédures en libre-service. Le personnel du bureau de poste pourra les accompagner dans leurs démarches, fournira les brochures éditées par les partenaires, les aidera si besoin à la constitution de dossiers simples ou facilitera la relation avec les partenaires signataires.

Les Audunoises et Audunois, mais aussi les habitants de tous les villages environnants, pourront utiliser ce service aux heures d'ouverture de La Poste. C'est un nouveau service public accessible à la population.

ENQUETE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera dans notre commune de janvier à octobre 2017. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou *de visu* quelques personnes de la commune.
Celles-ci seront prévenues individuellement par courrier.
Les réponses apportées resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront exclusivement à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Dernier Rappel — réception d'*Audun Infos* en version papier (coupon à remettre en mairie)

NOM : ……

ADRESSE : ……

☐ Je souhaite continuer à recevoir le bulletin municipal en version papier dans ma boite aux lettres

Directeur de la publication : René Thiry / **Administration, rédaction, photographies :** Mairie d'Audun-le-Roman, équipe municipale et droits réservés. **Impression :** Mairie d'Audun-le-Roman
Bulletin d'information municipal n°2-février 2017 / Edité à 200 exemplaires et diffusé via le site Internet de la commune : www.audunleroman.fr. Dépôt légal n°1325